



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉCHERESSE 2023

Caen, le 06 octobre 2023

Levée des mesures de restriction

Situation dans le département du Calvados

Le préfet du Calvados vient de lever les mesures de restriction correspondant au seuil d'alerte sur le secteur de la Touques et au seuil de vigilance dans le reste du département du Calvados, en vigueur depuis début juillet.

En raison des pluies abondantes de ces derniers mois, la situation s'est améliorée sur une majorité des cours d'eau. De plus, en cette période de l'année, la quasi-totalité des usages susceptibles d'être réglementés et pouvant avoir une influence sur la ressource en eau ne sont plus d'actualité (irrigation des grandes cultures, remplissage des piscines, arrosages des espaces verts et plantations...).

Cependant, les nappes poursuivent leur vidange et leur niveau reste bas sur l'Est du département.

Il convient donc que chacun poursuive les efforts engagés pour un usage sobre de la ressource en eau.

L'arrêté préfectoral est disponible sur le site Internet des services de l'État www.calvados.gouv.fr au sein de la rubrique : Accueil > Actualités > La sécheresse.